

23 février 2010

10.318

Question Philippe Bauer

Tourisme neuchâtelois: primes et réductions des subventions

Au moment des discussions relatives au budget 2010, Tourisme neuchâtelois est intervenu dans les médias et auprès de chaque député pour les informer qu'une diminution des montants alloués par l'Etat rendrait difficile voire impossible l'exécution de ses missions.

Il est toutefois parvenu à notre connaissance qu'à fin 2009, comme lors de l'année précédente, certaines personnes travaillant au sens large pour Tourisme neuchâtelois avaient obtenu ou s'étaient octroyées des primes importantes.

Le Conseil d'Etat confirme-t-il cette information et dans l'affirmative à quel titre ces primes ont-elles été versées?

Combien y a-t-il eu de bénéficiaires? Pour quels montants?

De plus, quel regard le Conseil d'Etat porte-t-il sur le versement de ces primes en relation avec les difficultés financières de l'Etat, la réduction des subventions et la prétendue incapacité de Tourisme neuchâtelois de remplir ses missions avec une subvention réduite?